

Noirs seraient créés ou au moins préservés. Le rapport souligne également la manière dont les crédits commerciaux amortissent le problème de la balance des paiements de l'Afrique du Sud, et propose que ces crédits soient éliminés progressivement sur une période de cinq ans, ce qui constituerait une sanction financière préjudiciable au pays et à son commerce.

APRÈS LES ÉLECTIONS DE 1989

Au cours de l'année qui a suivi les élections, l'Afrique du Sud a vécu une véritable transformation politique, transformation qui représente le premier vrai espoir, depuis des décennies, que le pays pourrait être en train de supprimer l'*apartheid*. En octobre 1989, l'ANC a tenu son premier rassemblement public en trente ans, et en février 1990, le nouveau gouvernement s'est engagé à adopter une démarche fondamentalement différente de celle de l'inflexible prédécesseur de M. de Klerk, M. P.W. Botha. Le gouvernement a levé l'interdiction qui frappait l'ANC, le PAC et d'autres organisations politiques; quelques semaines plus tard, il a libéré un dirigeant du Congrès national africain, M. Nelson Mandela.

Dans un discours historique prononcé au parlement, M. de Klerk a reconnu implicitement que la pression internationale joue un rôle crucial dans la pensée stratégique au sein du Parti national. «Sans contact ni coopération avec le reste du monde, a-t-il dit, nous ne pouvons promouvoir le bien-être et la sécurité de nos citoyens». Sans entrer dans les détails, il a exprimé l'intention du gouvernement d'entamer des négociations en vue d'élaborer une nouvelle constitution acceptable pour la majorité des Sud-Africains. En juin, le gouvernement a levé l'état d'urgence dans toutes les régions sauf au Natal, et depuis la conclusion, en août 1990, d'un accord sur la libération des prisonniers politiques et l'annonce, le même mois, par l'ANC qu'elle suspendrait la lutte armée, la voie était dégagée pour l'ouverture de négociations de grande envergure.

Malgré un optimisme considérable, la communauté noire n'est pas encore convaincue de la bonne foi du gouvernement. Les Noirs ont encore des doutes à cause des déclarations «réformistes» sans suite des gouvernements précédents et ils craignent que les changements proposés aient pour but de favoriser leur participation politique sans remettre en question la main-mise des Blancs sur le pouvoir. Ils craignent aussi que le gouvernement essaie d'abroger les lois discriminatoires mais enraine les inégalités économiques et sociales en protégeant spécialement les droits des Blancs. Le niveau de vie des Noirs exerçant des professions libérales et des Noirs ouvriers qualifiés dans les zones urbaines s'améliorerait, mais la situation des masses urbaines et rurales resterait inchangée.

LES NÉGOCIATIONS ET LES SANCTIONS

À cause du changement radical de l'environnement politique en Afrique du Sud et de la perspective de négociations générales entre l'ANC et le gouvernement, négociations qui débiteront vers la fin de l'année, le débat sur les sanctions s'est transformé. En effet, les sanctions ont joué un rôle indispensable en amenant Pretoria à la table des négociations, mais s'imposent-elles toujours pour le changement en Afrique du Sud ?

La formule de la levée des sanctions la plus largement appuyée au niveau international est celle élaborée par les dirigeants du Commonwealth (à l'exception de la Grande-Bretagne), et qui consiste à maintenir les sanctions jusqu'à ce qu'il soit clair que la suppression de l'*apartheid* se fait de façon «irréversible». La force de cette formule réside dans le fait qu'elle laisse une marge de manoeuvre pour décider du moment où l'on devrait commencer à réduire les pressions. En pratique, elle laisse l'initiative à l'ANC, qui bénéficie de l'appui de la majorité des Noirs sud-africains, et surtout à M. Mandela qui a encore l'autorité morale de déterminer ce point de non retour. Néanmoins, au sein de l'ANC, il y a encore des discussions en ce qui concerne le calendrier. Selon certains, les sanctions ne devraient pas être levées avant que la nouvelle constitution soit officiellement adoptée. D'autres estiment qu'elles devraient l'être lors de la convocation d'une assemblée constituante qui adopterait une nouvelle constitution.

Pour régler cette question, l'ANC devra résoudre trois problèmes intimement liés.

Premièrement, le calendrier conditionnera en partie les chances de voir une Afrique du Sud libre. Un nouveau gouvernement devra se pencher sur des problèmes accumulés pendant des décennies de privation et d'exploitation, et sur une économie en crise. En alourdissant les coûts économiques des sanctions plus longtemps que nécessaire, on compromettra davantage la reconstruction économique et sociale. On ne pourra pas restaurer rapidement la confiance des milieux d'affaires. Après la libération de M. Nelson Mandela, le *Financial Times* de Londres a confirmé que les milieux d'affaires internationaux attendaient qu'il y ait plus de changements avant d'être convaincus que l'Afrique du Sud était un marché assez stable pour y investir de nouveau.

Deuxièmement, en Occident, il y a déjà des pressions pour que l'on change de politique envers l'Afrique du Sud. Le gouvernement sud-africain a fait remarquer, à raison, qu'il s'est déjà conformé aux conditions énoncées dans la déclaration de Nassau en 1987 et dans la loi CAAA des États-Unis, et que les pressions ne se sont pas relâchées. Depuis un certain temps, le gouvernement britannique cherche à faire de la libération de M. Mandela la preuve ultime du changement et la condition essentielle pour la levée des sanctions. Ainsi, en février, après la libération de M. Mandela, la Grande-Bretagne a levé unilatéralement deux interdictions «facultatives» de la CE pesant sur les nouveaux investissements et les relations scientifiques. Plusieurs autres pays européens, dont le Portugal et la France, auraient envisagé des réactions semblables. La plupart des pays occidentaux, plusieurs pays africains et plusieurs anciens pays de l'Est ont rétabli des contacts politiques et diplomatiques de haut niveau avec le gouvernement sud-africain.

En juin, lors de sa tournée triomphale en Europe occidentale et en Amérique du Nord, M. Mandela a réussi à empêcher tout relâchement rapide des sanctions. Selon lui, bien que les mesures prises par le gouvernement aient été considérables, l'objectif des sanctions est d'abolir l'*apartheid* et non d'établir le dialogue politique; or, l'*apartheid* existe toujours.

Néanmoins, la position officielle de l'ANC, qui prône le maintien de toutes les sanctions, va être de plus en plus critiquée au fur et à mesure que les négociations vont progresser. Si